

**Les Frères Officiers Provinciaux  
de la Grande Loge Provinciale Bretagne Atlantique Poitou  
De la Grande Loge des Maîtres Maçons de Marque de France**

**Au TRF Michel R.  
Grand Maître Provincial  
Grande Loge Provinciale Bretagne Atlantique Poitou  
De la G.L.M.M.M.F**

**Très Respectable Grand Maître Provincial,**

Nous avons pris connaissance avec tristesse de la décision du 5 Novembre 2013 prise par le comité des affaires générales de la GLMMMMF réuni en session extraordinaire.

Au nom d'une action à retrouver « une reconnaissance », nous notons les modalités violentes et précipitées de l'application de cette décision.

Le Grand Maître G... C... lors de sa participation à notre Grande Communication Provinciale à Nantes le 19 Octobre 2013 avait encore affirmé, comme l'année précédente, « **Mes Frères n'insultons pas l'avenir** ».

Ces décisions, à géométrie variable, ne nous permettent plus de vous accompagner dans le redressement de notre Province qui avait commencé à se reconstruire ; le Grand Maître G.C. ayant lui-même « insulté et trahis », notamment, les Frères de Bretagne Atlantique Poitou sur leurs Terres ainsi que tous les Frères de la GLMMMMF.

Aussi, avons-nous décidé collectivement et sans plus attendre de remettre entre vos mains nos différents Offices.

Regrettant cette décision contraire à nos principes maçonniques,

Nous vous prions de croire, Très Respectable Frère, en notre Amitié Fraternelle.

Suivent dates et signatures